18

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

TECHNOLOGIE DES MATIÈRES TEXTILES

PROGRAMME D'ÉTUDES
251.A0

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE

Québec

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

TECHNOLOGIE DES MATIÈRES TEXTILES

PROGRAMME D'ÉTUDES
251.A0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0358

ISBN 2-550-36222-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 565 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 905 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission :

- Mathématique 436
- Sciences physiques 436

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail	**Milieu de l'éducation (Cégep de Saint-Hyacinthe)**
Luc Brodeur Contremaître d'équipe Swift Denim	Jean-Marc Boivin Enseignant
Pierre Hardy Superviseur à la formation Swift Denim	Ghyslain Bouchard Enseignant
Jean-Guy Lacharité Directeur Consoltex	Lucie Brodeur Enseignante
Christian Langlois Directeur technique Lagran Canada inc.	Pierre Comtois Enseignant
Yves Marquis Superviseur en qualité et achat Les fils Cavalier inc.	Julie Deblois Enseignante
François Masse Représentant technique des ventes Tri-Tex	Sophie Dorais Enseignant
Claude Paré Superviseur de teinturerie et de finition Collins & Aikman	Jean Duchesneau Enseignant
Pierre Rémillard Directeur des Ressources humaines Les fils Cavalier inc.	Roger Girard Enseignant

Milieu de l'éducation
(Cégep de Saint-Hyacinthe)

Jacques Lefebvre
Adjoint à la direction des études

Denis Paquet
Enseignant

Jacinthe Patry
Enseignante

Nicole Pion
Directrice adjointe à la direction des études

Françoise Richer
Directrice des études

Du Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie textile du Québec

Paul Legault
Coordonnateur

Du Centre de technologie textile

Marek Weltrowski
Directeur scientifique et chercheur

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination	Janine Gomel Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement* Ministère de l'Éducation
Conception et rédaction	Jean Duchesneau Enseignant Cégep de St-Hyacinthe Denis Paquet Enseignant Cégep de St-Hyacinthe
Conseil en élaboration de programme	Lucie Marchessault Conseillère en élaboration de programmes
Révision linguistique	Sous la responsabilité des Services linguistiques du ministère de l'Éducation
Éditique	Denise Charbonneau Agente de secrétariat Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme 1

Vocabulaire 3

Première partie

Buts du programme 7

Buts de la formation générale 9

Intentions éducatives en formation générale 13

Liste des objectifs du programme 15

Formation générale commune 15
Formation générale propre 15
Formation générale complémentaire 16
Formation spécifique 17

Harmonisation 19

Deuxième partie

Objectifs et standards – formation générale commune 23
Objectifs et standards – formation générale propre 37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire 45
Objectifs et standards – formation spécifique 59

00YG Analyser la fonction de travail 61
00YH Analyser les caractéristiques de fils et d'étoffes 63
00YJ Évaluer la qualité des fibres 65
00YK Déterminer les caractéristiques structurelles des fils et des étoffes 67
00YL Résoudre des problèmes liés aux caractéristiques structurelles des fils et des étoffes 69
00YM Nuancer des couleurs 71
00YN Déterminer des procédés d'ennoblissement des matières textiles 73
00YP Résoudre des problèmes liés à la qualité des valeurs ajoutées 75
00YQ Assurer le suivi de la production d'un lot 77
00YR Effectuer le suivi des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail 79
00YS Procéder à des tests 81
00YT Produire des échantillons 83
00YU Assurer le maintien d'un système d'assurance-qualité dans un service 85
00YV Gérer les activités d'un laboratoire 87
00YW Former du personnel 89
00YX Assurer la tenue de réunions 91
00YY Produire et présenter des rapports 93
00YZ Définir les besoins du client ou de la cliente 95
00ZO Assurer son cheminement professionnel 97

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Technologie des matières textiles* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Technologie des matières textiles* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur l*e *régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

On vise par le programme *Technologie des matières textiles* à former des personnes aptes à exercer la profession de technologue en matières textiles.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, on compte par ce programme :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exécuter correctement, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités qu'elle comporte.

- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et la connaissance du contexte particulier de la profession choisie;

- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;

- favoriser la mobilité professionnelle de la personne (en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière).

LA FONCTION DE TECHNOLOGUE EN MATIÈRES TEXTILES

Les technologues en matières textiles sont les spécialistes de la qualité des matières textiles. Leurs responsabilités ont trait au développement courant des produits de l'entreprise, ainsi qu'à la résolution de problèmes liés à la qualité de ces produits. De plus, ils et elles doivent s'occuper du fonctionnement de leur laboratoire. Les technologues en matières textiles occupent leurs fonctions surtout dans des laboratoires ou des services liés à la production et au développement courant des produits textiles.

Dans une perspective globale, les technologues en matières textiles mettent en communication les clients, les fournisseurs ainsi que les différents services de l'entreprise.

L'évolution du monde industriel impose des exigences particulières à la profession de technologue en matières textiles. Les technologues doivent faire preuve d'une bonne capacité d'analyse et d'une grande créativité pour aider leur entreprise à s'adapter sans cesse aux nouveaux besoins du marché.

Dans l'industrie, les technologues en matières textiles occuperont des postes de technicien et technicienne ou de superviseur et superviseure de laboratoire, en assurance de la qualité ou en développement courant des produits.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :

  - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
  - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
  - éducation physique : 3 unités;
  - langue seconde : 2 unités;

- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :

  - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
  - langue seconde : 2 unités;

- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :

  - sciences humaines;
  - culture scientifique et technologique;
  - langue moderne;
  - langage mathématique et informatique;
  - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document (page 99).

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.

00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

ou

0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

ou

0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

ou

0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

000K Produire différents types de discours oraux et écrits.

000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.

0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(65 unités)

00YG Analyser la fonction de travail.

00YH Analyser les caractéristiques de fils et d'étoffes.

00YJ Évaluer la qualité des fibres.

00YK Déterminer les caractéristiques structurelles des fils et des étoffes.

00YL Résoudre des problèmes liés aux caractéristiques structurelles des fils et des étoffes.

00YM Nuancer des couleurs.

00YN Déterminer des procédés d'ennoblissement des matières textiles.

00YP Résoudre des problèmes liés à la qualité des valeurs ajoutées.

00YQ Assurer le suivi de la production d'un lot.

00YR Effectuer le suivi des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail.

00YS Procéder à des tests.

00YT Produire des échantillons.

00YU Assurer le maintien d'un système d'assurance-qualité dans un service.

00YV Gérer les activités d'un laboratoire.

00YW Former du personnel.

00YX Assurer la tenue de réunions.

00YY Produire et présenter des rapports.

00YZ Définir les besoins du client ou de la cliente.

00ZO Assurer son cheminement professionnel.

HARMONISATION

Le programme d'études techniques *Technologie des matières textiles* 251.A0 a été conçu et rédigé dans le cadre d'un projet d'harmonisation des programmes d'études professionnelles *Technologie des matières textiles,* 251.A0 et *Technologie de la production textile*, 251.B0. L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre, en évitant la duplication des apprentissages.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE	CODE : 0001
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître le propos du texte.	1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Français **Pondération :** 2-2-3 **Nombre d'unités :** 2 1/3	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE	CODE : 0002
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Français **Pondération :** 3-1-3 **Nombre d'unités** : 2 1/3	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE — CODE : 0003

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier des textes de la littérature québécoise.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2 Comparer des textes.	2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3 Déterminer un point de vue critique.	3.1 Pertinence du point de vue critique.
4 Élaborer un plan de rédaction.	4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation critique.	5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 3-1-4
Nombre d'unités : 2 2/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE	CODE : 00B1
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. 1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. 1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. 2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution. 2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3 Produire une argumentation sur une question philosophique.	3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. 3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. 3.3 Respect des règles de l'argumentation. 3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Philosophie **Pondération :** 3-1-3 **Nombre d'unités :** 2 1/3	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE	CODE : 000E
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés.
2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Philosophie **Pondération :** 3-0-3 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)	CODE : 0015
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral simple.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.
	3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
	3.3 Échanges d'idées pertinents.
	3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.
	4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, future.*

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)	CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
	1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.
	2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.
3 S'exprimer oralement.	3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.
	3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.
	3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.
	3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.
4 Rédiger un texte.	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.
	4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, present perfect, future*.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Anglais, langue seconde **Pondération :** 2-1-3 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)	CODE : 0008
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur.
3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Anglais, langue seconde **Pondération :** 2-1-3 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)	CODE : 0009
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.	1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. 1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. 1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. 1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. 1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.	2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. 2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. 2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. 2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. 2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. 2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE	CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Nombre d'unités : 1

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE	CODE : 0065
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. **Élément** 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.	**Critères de performance** 1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. 1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. 1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels. 1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs. 1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. 1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. 1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. 1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. 1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Éducation physique **Pondération :** 0-2-1 **Nombre d'unités :** 1	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE	CODE : 0066
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.	2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Éducation physique **Pondération :** 1-1-1 **Nombre d'unités :** 1	

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE	CODE : 000K
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire différents types de discours oraux et écrits.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Français **Nombre d'heures-contact :** 60 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE	CODE : 000T
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Philosophie
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)	CODE : 0016
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)	CODE : 000M
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)	CODE : 000N
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Anglais, langue seconde **Nombre d'heures-contact :** 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)	CODE : 000P
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 1.3 Emploi judicieux du vocabulaire. 1.4 Utilisation correcte du code grammatical. 1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2 Analyser des textes complexes.	2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. 2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. 2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. 3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	4.1 Respect du sens. 4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. 4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Anglais, langue seconde **Nombre d'heures-contact :** 45 **Nombre d'unités :** 2	

OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES	CODE : 000V
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines.	2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES	CODE : 000W
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments	**Critères de performance**
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3 Établir des conclusions.	3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.4 Élargissement de la question analysée.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : TECHNOLOGIQUE	CULTURE SCIENTIFIQUE ET CODE : 000X
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments	**Critères de performance**
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	CODE : 000Y
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	**Contexte de réalisation** • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	**Critères de performance**
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE	CODE : 000Z
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte[1]. **Éléments**	**Contexte de réalisation** • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: – à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; – à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: – à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; – à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. **Critères de performance** L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message oral.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 1.3 Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple.	3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE CODE : 0010	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	**Contexte de réalisation** • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations usuelles de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	**Critères de performance** L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message entendu.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 1.3 Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 2.3 Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 3.7 Dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales. 4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE	CODE : 0067
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	**Critères de performance** L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. 2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement sur un sujet.	3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.2 Justesse du vocabulaire. 4.3 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE	CODE : 0011
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	**Critères de performance**
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE	CODE : 0012
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments	**Critères de performance**
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 2.3 Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte. 4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE	CODE : 0013
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	**Critères de performance**
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE	CODE : 0014
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2 Utiliser le médium.	2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. 2.2 Application adéquate des techniques artistiques. 2.3 Respect des exigences du mode de production.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 00YG	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail.	**Contexte de réalisation** - À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises du secteur. - À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Établir les caractéristiques de la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.
2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.	2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

CODE : 00YH	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser les caractéristiques de fils et d'étoffes.	**Contexte de réalisation** - À partir des résultats des tests. - À partir d'un fil ou d'une étoffe. - À l'aide de microscopes et de loupes. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Schématiser la structure d'un fil ou d'une étoffe.	1.1 Réglage approprié des appareils. 1.2 Relevé exact des données. 1.3 Représentation correcte de la structure. 1.4 Démarche minutieuse et structurée.
2 Déterminer les traitements chimiques et mécaniques ayant été appliqués à la matière.	2.1 Choix judicieux des méthodes et des appareils. 2.2 Respect des normes environnementales. 2.3 Interprétation correcte des résultats des tests. 2.4 Distinction fine des nuances de couleur. 2.5 Démarche minutieuse et structurée.
3 Déterminer les propriétés de la matière.	3.1 Choix judicieux des méthodes selon le contexte. 3.2 Justesse des calculs. 3.3 Degré de précision approprié aux paramètres. 3.4 Conversion exacte des résultats en unités de mesure. 3.5 Présentation appropriée des résultats.

CODE : 00YJ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer la qualité des fibres.	**Contexte de réalisation** - À partir de fibres en bourre et de fibres contenues dans des fils ou des étoffes. - À partir des exigences spécifiées. - À l'aide de l'équipement approprié. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide de la documentation pertinente.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Identifier des fibres.	1.1 Choix judicieux de la méthode d'identification. 1.2 Identification juste des fibres. 1.3 Représentation précise des vues en coupe et longitudinales. 1.4 Distinction fine des nuances de couleur.
2 Déterminer les paramètres à évaluer.	2.1 Choix judicieux et réaliste des paramètres. 2.2 Prise en considération de la faisabilité du test. 2.3 Respect des exigences du client ou de la cliente. 2.4 Prise en considération des normes.
3 Analyser les propriétés des fibres.	3.1 Choix judicieux des méthodes selon le contexte. 3.2 Précision des mesures appropriée aux paramètres. 3.3 Justesse des calculs. 3.4 Conversion exacte des résultats en unités de mesure. 3.5 Interprétation correcte des données relatives aux propriétés. 3.6 Interprétation correcte des résultats. 3.7 Présentation claire des résultats.

CODE : 00YJ	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Identifier les impuretés retrouvées sur les fibres.	4.1 Prise en considération de la matière à évaluer. 4.2 Détermination précise des impuretés contenues dans les fibres. 4.3 Analyse et interprétation correcte des résultats. 4.4 Distinction fine des nuances de couleur.

CODE : 00YK	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Déterminer les caractéristiques structurelles des fils et des étoffes.	**Contexte de réalisation** - À l'aide de la documentation pertinente. - À partir des résultats de l'analyse d'un fil ou d'une étoffe. - À partir des exigences spécifiées. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide d'une fiche de construction. - À partir des données historiques.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Sélectionner des fibres et des fils.	1.1 Choix judicieux basé sur les caractéristiques attendues du produit. 1.2 Prise en considération de la disponibilité des fibres et des fils. 1.3 Rapport coût-qualité optimal. 1.4 Désignation exacte des noms génériques et commerciaux des fibres. 1.5 Interprétation appropriée des fiches techniques.
2 Établir les paramètres de production d'un fil ou d'une étoffe.	2.1 Exhaustivité des paramètres. 2.2 Prise en considération des normes à respecter. 2.3 Prise en considération des caractéristiques de l'équipement. 2.4 Optimisation de la productivité et de la qualité. 2.5 Reproduction fidèle de l'apparence. 2.6 Représentation informatisée fidèle à l'apparence désirée.
3 Planifier le contrôle de la qualité.	3.1 Choix judicieux des tests. 3.2 Planification détaillée. 3.3 Respect des limites du personnel et de l'équipement. 3.4 Suivi approprié des procédés.

CODE : 00YL	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes liés aux caractéristiques structurelles des fils et des étoffes.	**Contexte de réalisation** - À partir d'un problème de qualité. - À partir de la plainte d'un client ou d'une cliente. - À partir de nouvelles exigences. - En collaboration avec le personnel de production. - À l'aide de données recueillies en production.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Déterminer les moyens d'évaluer le problème.	1.1 Prise en considération du contexte d'utilisation de la matière. 1.2 Choix judicieux des tests. 1.3 Prise en considération des contraintes.
2 Analyser le problème de structure.	2.1 Justesse des calculs. 2.2 Collecte de données exhaustive. 2.3 Prise en considération des données historiques. 2.4 Représentativité statistique des résultats. 2.5 Détermination précise de la nature du problème.
3 Déterminer les modifications à apporter à la structure.	3.1 Anticipation juste de l'effet des modifications sur les autres caractéristiques de la matière. 3.2 Prise en considération des contraintes. 3.3 Évaluation réaliste de la possibilité de mise en œuvre des modifications. 3.4 Détermination des modifications appropriées.

CODE : 00YL	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Évaluer l'atteinte des caractéristiques souhaitées.	4.1 Considération de l'ensemble des éléments. 4.2 Satisfaction du client ou de la cliente. 4.3 Présentation claire et concise de la démarche. 4.4 Évaluation comparative des résultats.

CODE : 00YM	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Nuancer des couleurs.	**Contexte de réalisation** - À partir d'échantillons de couleurs. - À partir de la commande d'un client ou d'une cliente. - À l'aide d'un système de colorimétrie informatisé. - À l'aide d'un éclairage normalisé. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide d'échantillons standards.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Mesurer des couleurs.	1.1 Calibrage approprié du spectrophotomètre. 1.2 Préparation appropriée du spécimen. 1.3 Choix judicieux des conditions d'observation. 1.4 Précision de la mesure.
2 Mettre au point un système de nuançage des couleurs.	2.1 Précision dans la mise au point des primaires. 2.2 Validité des spécimens et des mesures. 2.3 Vérification rigoureuse des courbes obtenues.
3 Établir un système de tolérance.	3.1 Analyse détaillée des données numériques. 3.2 Choix judicieux de l'espace de tolérance. 3.3 Prise en compte des exigences du client ou de la cliente.
4 Évaluer la conformité des couleurs.	4.1 Anticipation juste de la tolérance du client ou de la cliente. 4.2 Estimation réaliste des conséquences d'un rejet. 4.3 Manifestation de jugement au moment de l'acceptation ou du refus d'une couleur. 4.3 Prévention efficace du métamérisme.

CODE : 00YM	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5 Corriger des couleurs.	5.1 Évaluation juste des corrections à apporter. 5.2 Corrections rapides et efficaces. 5.3 Justesse des calculs.

CODE : 00YN	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Déterminer des procédés d'ennoblissement des matières textiles.	**Contexte de réalisation** - À partir d'exigences spécifiées. - À partir des résultats de l'analyse d'un fil ou d'une étoffe. - À partir des données historiques. - À l'aide de la documentation pertinente.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Déterminer les valeurs à ajouter ou à modifier.	1.1 Détermination précise et exhaustive. 1.2 Respect des exigences du client ou de la cliente. 1.3 Prise en considération de l'ensemble des caractéristiques de la matière.
2 Sélectionner les traitements.	2.1 Respect des normes environnementales. 2.2 Rapport coût-qualité optimal. 2.3 Évaluation réaliste de la faisabilité des traitements. 2.4 Choix judicieux de l'équipement. 2.5 Respect des caractéristiques de la matière.
3 Sélectionner les intrants.	3.1 Respect des normes environnementales. 3.2 Rapport coût-qualité optimal. 3.3 Respect des caractéristiques attendues. 3.4 Prise en considération de la disponibilité des produits et de la séquence des traitements.
4 Déterminer les paramètres des procédés.	4.1 Détermination juste et exhaustive des paramètres. 4.2 Prise en considération de l'ensemble des caractéristiques de la matière. 4.3 Rapport coût-qualité optimal. 4.4 Justesse des calculs.
5 Déterminer la séquences des traitements.	5.1 Rapport coût-qualité optimal. 5.2 Prise en considération des produits utilisés et de l'ensemble des caractéristiques de la matière. 5.3 Respect des limites de l'équipement.

CODE : 00YN	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
6 Planifier le contrôle de la qualité et du procédé.	6.1 Choix judicieux des tests. 6.2 Planification détaillée. 6.3 Respect des limites de l'équipement et du personnel. 6.4 Suivi approprié des procédés.

CODE : 00YP	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes liés à la qualité des valeurs ajoutées.	**Contexte de réalisation** - À partir d'un problème de qualité. - À partir de la plainte d'un client ou d'une cliente. - À partir de nouvelles exigences. - En collaboration avec le personnel de production. - À l'aide de données recueillies en production.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Déterminer les facteurs susceptibles d'être en cause.	1.1 Choix d'une démarche appropriée au type de problème. 1.2 Démarche structurée. 1.3 Anticipation juste des mécanismes en cause. 1.4 Prise en considération de l'ensemble des facteurs. 1.5 Intervention à chaque étape de la transformation.
2 Procéder à la collecte et à l'analyse des données.	2.1 Considération des données historiques. 2.2 Comparaison minutieuse des données recueillies avec les normes opératoires. 2.3 Consultation des personnes en cause. 2.4 Traitement statistique approprié.
3 Poser une problématique et fixer des objectifs.	3.1 Synthèse de l'information. 3.2 Hypothèses fondées et réalistes. 3.3 Objectifs atteignables. 3.4 Description claire et concise de la problématique.
4 Expérimenter des solutions.	4.1 Choix judicieux des appareils et des tests. 4.2 Prise en considération de la disponibilité de l'équipement. 4.3 Respect des délais. 4.4 Séquence logique des étapes. 4.5 Planification efficace des essais.

CODE : 00YP	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5 Évaluer l'atteinte des objectifs.	5.1 Satisfaction du client ou de la cliente. 5.2 Considération de l'ensemble des éléments. 5.3 Présentation claire et concise. 5.4 Évaluation comparative des résultats.

CODE : 00YQ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer le suivi de la production d'un lot.	**Contexte de réalisation** - À partir des normes de production. - À partir de la commande d'un client ou d'une cliente. - En production. - Dans le contexte de la résolution d'un problème. - À l'aide d'instruments de mesure. - En collaboration avec les spécialistes en cause.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Produire une feuille de route.	1.1 Indication non équivoque de la séquence. 1.2 Production d'un document précis, clair et exhaustif.
2 Contrôler des paramètres de production.	2.1 Choix judicieux des instruments de mesure. 2.2 Communication efficace avec le personnel de production. 2.3 Anticipation juste de l'effet de la variation des paramètres.
3 Évaluer la qualité du produit en cours de production.	3.1 Prise en considération du seuil de tolérance du client ou de la cliente. 3.2 Choix des tests appropriés. 3.3 Prise de décision rapide et judicieuse. 3.4 Respect des normes de qualité. 3.5 Respect du cours des opérations de production.
4 Réviser des procédures.	4.1 Révision détaillée. 4.2 Précision et clarté des annotations. 4.3 Présentation soignée.

CODE : 00YR

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer le suivi des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail.	**Contexte de réalisation** - À partir des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail. - À l'aide d'appareils de mesure. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'intérieur d'un service.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Intervenir auprès du personnel en ce qui a trait au respect des règles de santé et de sécurité au travail.	1.1 Observation attentive du personnel. 1.2 Utilisation d'exemples appropriés. 1.3 Respect des personnes. 1.4 Diminution du nombre d'accidents ou d'incidents. 1.5 Intervention immédiate en cas de non-respect des règles. 1.6 Application de sanctions appropriées à la faute.
2 Relever les situations potentiellement dangereuses.	2.1 Examen minutieux des lieux. 2.2 Planification systématique des inspections. 2.3 Utilisation appropriée des appareils de mesure.
3 Intervenir au moment d'accidents ou d'incidents.	3.1 Prise de décision rapide et efficace. 3.2 Référence aux personnes-ressources appropriées. 3.3 Application efficace des mesures de sécurité et d'urgence. 3.4 Observation minutieuse de la séquence des événements. 3.5 Mise en lumière de tout élément pouvant servir à l'enquête.
4 Enquêter à la suite d'accidents ou d'incidents.	4.1 Examen minutieux du lieu de l'accident. 4.2 Rapidité d'exécution. 4.3 Respect des personnes. 4.4 Analyse exhaustive de l'information. 4.5 Détermination exacte des causes. 4.6 Conclusions appuyées par des faits vérifiables.

CODE : 00YR	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5 Proposer des mesures correctives	5.1 Considération prioritaire du facteur humain. 5.2 Possibilité de mise en œuvre des suggestions. 5.3 Respect des budgets. 5.4 Établissement de procédures claires et précises.
6 Représenter l'employeur au sein d'un comité de santé et de sécurité au travail.	6.1 Concertation avec tous les membres du comité. 6.2 Prise de position conforme aux visions de la direction. 6.3 Préparation appropriée en vue des réunions. 6.4 Respect des règles de fonctionnement du comité.

CODE : 00YS	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Procéder à des tests.	**Contexte de réalisation** - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide d'appareils de mesure. - À l'aide d'instruments de laboratoire. - À l'aide de solvants et de réactifs. - À l'aide de manuels de normes. - Dans un environnement contrôlé.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Contrôler les conditions ambiantes du laboratoire.	1.1 Interprétation appropriée des relevés des instruments de mesure. 1.2 Contrôle approprié des paramètres. 1.3 Respect des normes.
2 Prélever et préparer les spécimens.	2.1 Respect des consignes. 2.2 Absence de contamination. 2.3 Entreposage conforme. 2.4 Identification soignée et précise des spécimens.
3 Procéder à des tests normalisés.	3.1 Respect absolu des méthodes. 3.2 Manifestation d'éthique professionnelle. 3.3 Maintien d'un environnement propre et ordonné. 3.4 Manipulation appropriée des appareils, des instruments de laboratoire et des produits chimiques.
4 Procéder à des analyses chimiques.	4.1 Respect des normes environnementales. 4.2 Respect absolu des méthodes. 4.3 Manipulation appropriée des instruments de laboratoire et des produits chimiques.
5 Traiter les résultats.	5.1 Enregistrement systématique des résultats. 5.2 Traitement statistique approprié. 5.3 Présentation graphique concise et soignée.

CODE : 00YT	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire des échantillons.	**Contexte de réalisation** - À partir de matières textiles. - À l'aide d'appareils et d'instruments de laboratoire. - À l'aide de manuels de procédures. - À l'aide de colorants, de produits chimiques et de produits d'apprêtage.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Planifier les essais.	1.1 Rédaction claire des procédures et des formules. 1.2 Justesse des calculs. 1.3 Respect des marges d'erreur. 1.4 Respect des conditions de production.
2 Préparer les matières et les produits.	2.1 Préparation appropriée des matières et des produits. 2.2 Identification appropriée des matières. 2.3 Absence de contamination. 2.4 Respect des normes d'environnement. 2.5 Entreposage conforme.
3 Assurer le suivi de la production de l'échantillon.	3.1 Contrôle rigoureux des paramètres. 3.2 Choix judicieux des instruments de mesure. 3.3 Programmation appropriée des appareils. 3.4 Respect de la planification et des délais.
4 Évaluer la qualité des échantillons. .	4.1 Prise en considération du seuil de tolérance du client ou de la cliente. 4.2 Respect des normes de qualité. 4.3 Présentation claire des résultats de l'évaluation. 4.4 Décision juste et pertinente.

CODE : 00YU	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer le maintien d'un système d'assurance-qualité dans un service.	**Contexte de réalisation** - En collaboration avec les spécialistes en cause. - À l'aide d'un manuel de procédures. - À l'aide de la documentation pertinente.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Déterminer les causes et les conséquences de la non-qualité.	1.1 Vérification minutieuse des données. 1.2 Consultation des personnes en cause. 1.3 Considération de l'ensemble des éléments. 1.4 Présentation claire et concise des résultats.
2 Rédiger et tenir à jour un manuel de procédures.	2.1 Choix judicieux de la méthode de rédaction. 2.2 Validation des conclusions auprès des personnes en cause. 2.3 Concision et clarté des écrits. 2.4 Consignation minutieuse des changements.
3 Vérifier l'application des procédures.	3.1 Vérification périodique méthodique. 3.2 Respect des méthodes. 3.3 Respect strict des procédures et des normes.
4 Apporter des correctifs.	4.1 Obtention auprès des personnes en cause d'un consensus sur les correctifs à apporter. 4.2 Possibilité de mise en œuvre des suggestions proposées. 4.3 Réduction des coûts de la non-qualité. 4.4 Répercussions sensibles des correctifs sur la satisfaction des clients.
5 Déterminer des moyens permettant l'amélioration continue du système.	5.1 Collaboration efficace avec toutes les personnes en cause. 5.2 Choix judicieux des moyens. 5.3 Utilisation appropriée des outils de base visant la qualité intégrale.

CODE : 00YV	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Gérer les activités d'un laboratoire.	**Contexte de réalisation** - À partir des normes de production. - À partir d'un plan d'aménagement. - À l'aide d'un système de classification. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Satisfaire les besoins en personnel de laboratoire	1.1 Respect des techniques d'entrevue. 1.2 Respect des personnes et de la confidentialité. 1.3 Sélection de candidats et candidates qualifiés pour le travail à effectuer.
2 Planifier le travail du personnel de laboratoire.	2.1 Utilisation optimale de l'équipement. 2.2 Assignation équitable des tâches. 2.3 Respect des lois et règlements.
3 Classifier la documentation.	3.1 Convivialité et efficacité du système de classification. 3.2 Mise à jour continuelle de l'information.
4 Rédiger des procédures.	4.1 Présentation soignée. 4.2 Qualité de la langue. 4.3 Formulation précise et concise. 4.4 Algorithmes représentatifs.
5 Aménager le laboratoire.	5.1 Disposition appropriée de l'équipement. 5.2 Choix judicieux de l'équipement. 5.3 Utilisation efficace de l'espace disponible. 5.4 Respect des normes.
6 Contrôler les stocks.	6.1 Contrôle rigoureux et assidu. 6.2 Consignation minutieuse de l'information. 6.3 Anticipation juste des besoins à satisfaire.

CODE : 00YV	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
7 Assurer l'application et la mise à jour du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	7.1 Identification conforme des matières dangereuses. 7.2 Accessibilité des fiches signalétiques. 7.3 Respect des lois et règlements. 7.4 Mise à jour assidue du système. 7.5 Intervention soutenue auprès du personnel.
8 Améliorer le rendement des activités	8.1 Évaluation objective et équitable du personnel. 8.2 Analyse exhaustive des méthodes de travail. 8.3 Présentation de propositions réalistes.
9 Favoriser la productivité et l'efficacité du personnel de laboratoire.	9.1 Adoption du style de leadership approprié. 9.2 Discernement dans l'affirmation de son autorité. 9.3 Climat de travail satisfaisant et productif. 9.4 Détermination d'objectifs atteignables. 9.5 Transmission efficace de l'information.

CODE : 00YW	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Former du personnel.	**Contexte de réalisation** - En classe ou en milieu de production. - À l'aide du support didactique approprié. - En collaboration avec les spécialistes en cause.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Déceler les besoins de formation.	1.1 Consultation des données relatives à la productivité et à la qualité. 1.2 Distinction des problèmes pouvant être résolus autrement que par la formation. 1.3 Prise en considération des besoins et des motivations des personnes.
2 Planifier des activités de formation.	2.1 Prise en considération des contraintes de temps, d'argent et de disponibilité. 2.2 Établissement d'objectifs clairs, atteignables et acceptables par les participants et participantes. 2.3 Estimation juste des coûts et des bénéfices. 2.4 Respect des objectifs organisationnels. 2.5 Préparation appropriée du matériel de formation.
3 Exécuter des activités de formation.	3.1 Explication claire de la démarche, des buts et des moyens. 3.2 Utilisation de moyens appropriés favorisant la participation. 3.3 Respect des caractéristiques et des champs d'intérêt des participants et participantes. 3.4 Mise à profit des connaissances des participants et participantes. 3.5 Évaluation appropriée de l'atteinte des objectifs.

CODE : 00YW	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Assurer l'encadrement des nouveaux employés et employées.	4.1 Rédaction d'un manuel de formation respectant la description de tâches. 4.2 Choix judicieux du formateur ou de la formatrice. 4.3 Suivi constant des nouveaux employés et employées.
5 Former le personnel en cours de production.	5.1 Choix judicieux et disponibilité de l'équipement. 5.2 Supervision efficace du personnel. 5.3 Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
6. Déterminer des moyens permettant l'actualisation continue des compétences.	6.1 Détermination de moyens pertinents, accessibles et pouvant être mis en œuvre. 6.2 Respect du cours des opérations de production. 6.3 Encouragement des employés et employées à poursuivre la démarche.

CODE : 00YX	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer la tenue de réunions.	**Contexte de réalisation** - À partir de données relatives à un problème à résoudre ou à une décision à prendre. - À l'aide du soutien technique approprié.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Organiser des réunions.	1.1 Vérification de la disponibilité des participants et participantes, de la salle et du matériel. 1.2 Convocation des participants et participantes respectant les délais.
2 Préparer une réunion.	2.1 Consultation de personnes-ressources et de documentation. 2.2 Définition précise du problème. 2.3 Planification efficace du temps alloué à chaque sujet. 2.4 Rédaction d'un ordre du jour précis et complet. 2.5 Préparation appropriée du matériel et de la salle de réunion
3 Animer une réunion.	3.1 Gestion efficace du droit de parole et du temps. 3.2 Présentation claire des objectifs de la rencontre. 3.3 Utilisation des techniques d'animation appropriées. 3.4 Synthèse complète des propos. 3.5 Obtention de consensus satisfaisants.
4 Évaluer les résultats d'une réunion.	4.1 Satisfaction des participants et participantes. 4.2 Résolution des problèmes présentés. 4.3 Utilisation d'outils d'évaluation appropriés. 4.5 Vérification efficace de l'atteinte des objectifs.

CODE : 00YY	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire et présenter des rapports.	**Contexte de réalisation** - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide des instruments de médiatique appropriés. - À l'aide de la documentation pertinente.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Faire état d'une situation.	1.1 Démonstration d'objectivité. 1.2 Diagnostic crédible englobant tous les éléments. 1.3 Prise en considération des données historiques. 1.4 Clarté et concision.
2 Utiliser des moyens de représentation graphique.	2.1 Choix des moyens appropriés. 2.2 Illustrations, tableaux ou graphiques pertinents. 2.3 Utilisation appropriée des outils informatisés. 2.4 Clarté des croquis à main levée.
3 Produire un rapport verbal.	3.1 Qualité de la langue 3.2 Maîtrise du français et de l'anglais. 3.3 Niveau de langage approprié à l'interlocuteur ou à l'interlocutrice. 3.4 Prise en considération du langage non-verbal.
4 Produire un rapport écrit.	4.1 Qualité de la langue. 4.2 Maîtrise du français et de l'anglais. 4.3 Respect des règles de l'orthographe et de la grammaire. 4.4 Présentation soignée. 4.5 Concision et cohérence.

CODE : 00YY	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5 Présenter un projet.	5.1 Présentation d'arguments convaincants. 5.2 Possibilité de mise en œuvre des suggestions proposées. 5.3 Présentation de toutes les contraintes et conséquences. 5.4 Portrait réaliste de la situation.
6 Présenter des rapports techniques.	6.1 Contenu des rapports adapté à leurs destinataires. 6.2 Analyse et synthèse de la situation. 6.3 Bibliographie pertinente et complète. 6.4 Respect du processus de résolution des problèmes. 6.5 Cohérence interne des rapports. 6.6 Pertinence et possibilité de mise en œuvre des solutions proposées.
7 Produire un rapport d'enquête.	7.1 Démonstration d'objectivité. 7.2 Conclusions appuyées par des faits vérifiables. 7.3 Respect des lois et de la vie privée des personnes. 7.4 Analyse impartiale de tous les éléments.

CODE : 00YZ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Définir les besoins du client ou de la cliente.	**Contexte de réalisation** - À partir de produits existants. - À l'aide de la documentation appropriée. - Dans le contexte d'une entrevue avec un client.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Préciser l'utilisation finale du produit.	1.1 Communication efficace avec le client ou la cliente. 1.2 Anticipation des besoins. 1.3 Pertinence des questions posées. 1.4 Interprétation juste des besoins.
2 Déterminer les normes de qualité correspondant au besoin.	2.1 Interprétation juste des normes et des besoins. 2.2 Prise en considération du contexte d'utilisation du produit. 2.3 Respect des lois et règlements.
3 Interpréter les caractéristiques subjectives de la matière.	3.1 Collaboration avec les personnes-ressources appropriées. 3.2 Utilisation des termes appropriés. 3.3 Communication efficace avec le client ou la cliente. 3.4 Interprétation juste des attentes du client ou de la cliente.
4 Proposer des produits.	4.1 Prise en considération de l'ensemble des besoins des clients. 4.2 Détermination juste des écarts dans la qualité.

CODE : 00ZO	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer son cheminement professionnel.	**Contexte de réalisation** - À l'aide de sources d'information variées et récentes. - En situation de travail. - À partir des lois, règlements et normes en vigueur dans l'industrie.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Cerner les exigences relatives à sa fonction et à la culture de l'entreprise.	1.1 Estimation réaliste des exigences. 1.2 Reconnaissance honnête de ses forces et de ses faiblesses. 1.3 Appréciation juste de l'importance relative de chacun des éléments.
2 Concevoir des stratégies visant à adapter son style de leadership.	2.1 Prise de conscience de son style naturel de leadership. 2.2 Reconnaissance de la pertinence des divers styles. 2.3 Prise en considération du contexte.
3 Orienter sa carrière.	3.1 Choix d'emplois appropriés à son profil. 3.2 Rédaction d'un *curriculum vitae* impeccable. 3.3 Attitude appropriée dans les entrevues.
4 Estimer les répercussions des changements techniques.	4.1 Estimation réaliste. 4.2 Anticipation des changements à venir. 4.3 Évaluation juste des tendances du marché.
5 Actualiser ses compétences.	5.1 Choix approprié des moyens. 5.2 Reconnaissance de ses besoins.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.

2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.

3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :

  - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
  - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
  - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
  - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
  - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :

  - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
  - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
  - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :

  - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
  - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
  - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
  - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
  - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :

  - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
  - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
  - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
  - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
  - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
  - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :

  - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
  - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
  - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
  - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
  - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
  - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.

2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.

3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :

  - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
  - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :

  - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
  - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
  - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - accéder à la culture anglophone;
  - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :

  - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
  - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.

2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.

3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :

  - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
  - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
  - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
  - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - une méthode de formulation d'objectifs;
  - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :

  - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
  - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
  - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
  - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
  - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
  - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
  - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
  - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :

  - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
  - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
  - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
  - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
  - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
  - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Éducation

Québec

17-1853-01